

Plateforme de candidature au titre d'éméritat

Guide d'utilisation



Création d'un compte d'accès

Pour pouvoir accéder à la plateforme de candidature au titre d'éméritat, vous devez tout d'abord créer un compte d'accès, en ouvrant le navigateur sur le lien suivant :

<https://services.mesrs.dz/Emeritat/course/view.php?id=2>

Vous avez le choix entre deux options d'inscription :

- 1- **Création d'un nouveau compte** en cliquant sur le bouton « Créer un compte et en renseignant les champs du formulaire d'enregistrement,
Un email de confirmation sera envoyé à la boîte mail que vous avez communiqué.
Vous devez enregistrer votre nom d'utilisateur et mot de passe pour pouvoir vous connecter sur la plateforme.
- 2- **En utilisant l'option « Se connecter avec google »** pour les candidats possédant une adresse Gmail,
 - Introduire votre adresse Gmail ;
 - Introduire le mot de passe de votre boîte Gmail ;
 - Valider la demande de connexion avec votre téléphone portable ;
- 3- Vous devez après confirmer votre inscription à la rubrique de dépôt du dossier de candidature en cliquant sur le bouton « **s'inscrire au cours** »

Différents composants de la plateforme de candidature

Les formulaires

La plateforme se compose en deux grands volets ; un volet pour le dossier administratif et un volet pour les travaux pédagogiques, scientifiques et de recherche.

Chaque volet possède un formulaire à remplir et un espace de dépôt des documents nécessaires pour chaque rubrique

Méthode de renseignement des formulaires :

Detail-personnels [Imprimer un questionnaire vier](#)

1 * **Nom:**

2 * **Prénom:**

3 * **Etablissement :**

4 * **Date de naissance:**
Utilisez le format jour-mois-année, par exemple pour le 14 mars 1945: 14-3-1945

5 * **Mobile :**

La

plateforme se comporte de plusieurs formulaires à renseigner dans chaque rubrique, vous devez cliquer sur les liens respectifs pour renseigner ces formulaires.

Les espaces de dépôts des documents :

Pour pouvoir déposer les documents nécessaires vous devez suivre les liens adéquats et cliquer sur le bouton « **Ajouter un travail** »

I- DOSSIER ADMINISTRATIF

Critères Administratif de candidature: (Critères d'éligibilité)

- Avoir les 20 ans révolus en qualité de professeur ou de directeur de recherche
- Avoir les 20 ans révolus en qualité de professeur hospitalo-universitaire dont dix (10) années en qualité de chef de service ou de chef de département
- **Avoir exercé les 20 ans d'une manière régulière et continue (enseignement et encadrement).**

Documents justificatifs à déposés:

Veuillez déposer les documents au format PFD sur ce lien

- Attestation visée par le chef d'établissement de rattachement justifiant l'exercice en qualité de professeur ou de professeur hospitalo-universitaire ou de directeur de recherche ;
- Copie d'arrêté portant nomination au grade de professeur, professeur hospitalo-universitaire ou directeur de recherche;
- Copie de l'arrêté inter-ministériel portant nomination en qualité de chef de service (**pour les professeurs hospitalo-universitaires**)
- Copie d'arrêté portant nomination en qualité de chef de département (**pour les professeurs hospitalo-universitaires**)
- Déclaration sur l'honneur visée par le chef d'établissement justifiant l'exercice de 20 années d'une manière régulière et continue

Statut de remise

Numéro de tentative	Ceci est la tentative 1.
Statut des travaux remis	Aucune tentative
Statut de l'évaluation	Non évalué
Dernière modification	-
Commentaires	► Commentaires (0)

[Ajouter un travail](#)

Présentation du dossier de candidature :

Le dossier se divise en deux grandes rubriques ; à savoir

- 1- Le dossier administratif
- 2- Les travaux pédagogiques, scientifiques et de recherche
 - a. Production Scientifique :
 - b. Participation à formation par la recherche/ pour la recherche
 - c. Rayonnement scientifique et Utilité sociétale
 - d. Participation à l'effort national et prestation

Pour chaque point, le candidat doit répondre à un questionnaire dédié et déposer les documents demandés.